

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
5°COMMANDEMENT REGIONAL / GN A CONSTANTINE
MARTYR BOUDHERSSA ALI

MISE EN DEMEURE N° 01

Vu le marché N°69/2015 du 07/10/2015 portant Travaux Lot N°2 travaux d'aménagement des locaux + chambre au profit des unités du 5° Crgn de la gendarmerie nationale de Constantine (Sétif / Jijel), conclu avec l'ETBH en TCE **BEN SAYOUD OUALID**, dont le siège social : cité des travailleurs (Enghien) n 47 B Hamma Bouziane.

Vu que :

- Retard du lancement des travaux.
- Non renforcement du chantier par la main d'œuvre ainsi que matériaux de construction

L'entreprise **BEN SAYOUD OUALID** est mise en demeure sous huitaine d'entamer les travaux et renforcer le chantier par les moyens humains et matériels nécessaires, afin de résorber le retard accusé et de livrer le projet dans les meilleurs délais.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le 5°CR.GN procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.